

FICHE BREVET N°15  
ANALYSE DE LA PHRASE : RAPPELS

**I Phrase simple et complexe. Les propositions**

A) Les phrases simples et complexes se différencient selon le nombre de verbes conjugués qu'elles contiennent:

- phrase **simple** : un seul verbe conjugué. - phrase **complexe** : plusieurs verbes conjugués.

B) Le verbe est le centre de la proposition. On a donc autant de propositions dans une phrase que de verbes-noyaux (tous les verbes conjugués + les infinitifs et les participes qui ont leur propre sujet).

**II Propositions indépendantes, principales et subordonnées**

a) Lorsqu'une proposition peut être écrite seule et en entier sans que cela modifie son sens, c'est qu'elle ne dépend de rien d'autre dans la phrase. Si en plus, rien ne dépend d'elle dans la phrase, elle est **indépendante**.

Ex : *Il raconte une blague et je ris.* (les 2 prop. sont indépendantes l'une de l'autre)

b) Certaines propositions au contraire dépendent d'une autre ou bien dirigent le sens d'une autre. Celles qui dirigent sont **principales**, celles qui dépendent des principales et qui sont forcément introduites par un subordonnant sont **subordonnées**. Ex: *Je ris parce qu'il a raconté une blague* (la première prop. est la principale et *la seconde est la subordonnée*)

**III Mode de liaison entre les propositions dans une phrase**

a) Lorsque deux propositions d'une phrase complexe sont séparées uniquement par un signe de **ponctuation**, on dit qu'elles sont **juxtaposées** (posées à côté l'une de l'autre). Ex : *Il raconte une blague ; je ris.*

b) Lorsque deux propositions sont reliées entre elles par une conjonction de **coordination** (*mais, ou, et, donc, or, ni, car*), ou un adverbe de liaison (*puis, alors, pourtant...*), elles sont **coordonnées**. Ex : *Il raconte une blague alors je ris.*

c) Deux propositions peuvent enfin être dans une **relation de subordination**. Il faut alors une proposition **principale** qui dirige le sens et une ou plusieurs propositions **subordonnées** commençant par un mot subordonnant et qui dépendent de la principale [leur sens dépend de la principale et on ne peut les écrire seules sans modifier leur sens].

Ex : *Je ris parce qu'il a raconté une blague.*

**IV Les différentes natures de subordonnées et leur fonction**

**A) Les subordonnées relatives**

Elles commencent par un pronom ou adverbe relatif (*qui, que, quoi, dont, où, lequel, auquel, duquel...*) et complète le sens d'un GN.

Fonction : complément du nom de la principale qui est l'antécédent du pronom relatif.

Ex : *Je conteste le féminisme contemporain **qui est agressif**.* (fonction : cplmt de l'antécédent "le féminisme contemporain")

**B) Les subordonnées complétives**

Elles commencent par les conjonctions de subordination "que", "à ce que", "de ce que" et se rapportent à un verbe.

Fonction : sujet, COD, COI ou COS du verbe de la principale, attribut du sujet du verbe de la principale. Le verbe est un verbe de parole ou exprimant une pensée, un sentiment... Ces propositions sont essentielles (cela veut dire qu'elles ne peuvent pas être supprimées).

Ex: *Je pense **que l'homme est un loup pour l'homme**.* (fonction : COD de "pense")

FICHE BREVET N°15  
ANALYSE DE LA PHRASE : RAPPELS

**C) Les subordonnées interrogatives indirectes (cas particulier de complétives)**

Elles sont introduites par un mot interrogatif (*si, quel, qui, que, quoi, ce que, comment, où, pourquoi...*) et correspondent à une interrogation directe [prop. indépendante de type interrogatif : "Où vas-tu?" par exemple] mais comme elles sont indirectes elles n'ont jamais de point d'interrogation.

Cas particulier des subordonnées interrogatives introduites par la conjonction **SI** (elles introduisent des interrogations totales) qui sont à la fois conjonctives, complétives et Subordonnées interrogatives indirectes.

Fonction : COD du verbe de la principale: ce sont des compléments essentiels de ce verbe.

Ex : Je me demande *où tu vas*. (Fonction : COD de "demande")

**D) Les subordonnées circonstancielles**

On peut généralement les déplacer dans la phrase car elles ont pour fonction d'être compléments circonstanciels.

Elles commencent par une conjonction de subordination (ou une locution conjonctive quand c'est un groupe de mots) qui indique quelle est la relation de sens entre la principale et la subordonnée circonstancielle : temps, lieu, cause, but, conséquence, hypothèse, condition, concession, opposition... (*quand, lorsque, comme, si bien que, bien que, pour que, afin que...*)

Fonction : complément circonstanciel de cause, conséquence, opposition, ...

**E) Les subordonnées infinitives et les subordonnées participiales**

L'infinitif ou le participe sont vraiment le noyau de la proposition. Ils ont leur sujet. La participiale exprime la cause ou le temps.

Ex : J'entends *les enfants chanter*.      *Le vent s'étant levé*, les feuilles des arbres chantent.

**Je vous renvoie au tableau récapitulatif « SUBORDONNEES ».**

**Le jour du brevet, on peut vous demander :**

- la fonction et la nature d'une proposition subordonnée
- d'identifier le type de mot introduisant une proposition (conjonction de coordination, pronom relatif, conjonction de subordination, pronom interrogatif)
- de remplacer un GN complément circonstanciel en subordonnée.